

Le paradoxe de la patrimonialisation des ambiances

Nathalie Simonnot

► **To cite this version:**

Nathalie Simonnot. Le paradoxe de la patrimonialisation des ambiances. *Ambiances in action / Ambiances en acte(s) - International Congress on Ambiances, Montreal 2012, Sep 2012, Montreal, Canada.* pp.33-38. halshs-00745523

HAL Id: halshs-00745523

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00745523>

Submitted on 25 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le paradoxe de la patrimonialisation des ambiances

Nathalie SIMONNOT

LEAV, École nationale supérieure d'architecture de Versailles, France
nathalie.simonnot@versailles.archi.fr

Patrimoine et identité(s)

La réflexion sur la patrimonialisation des ambiances n'a jamais été posée comme un objet de recherche à part entière, seulement abordée de manière périphérique et souvent incomplète. Difficilement appréhendable en raison même de la nature proprement subjective de la perception des phénomènes sensibles, la question est pourtant régulièrement soulevée lorsque des opérations de sauvegarde ou des menaces sur certains édifices et quartiers de ville, quel qu'en soit le lieu à l'échelle mondiale, font craindre la disparition définitive des atmosphères qui en font leurs caractéristiques identitaires.

Partant de ce constat, il s'agit d'interroger la faisabilité d'une patrimonialisation de ces ambiances, en mettant en contradiction l'acceptation d'un patrimoine fondée sur la notion de collectivité et de durabilité avec celle d'une perception individuelle et éphémère. Cherche-t-on à patrimonialiser une ambiance authentique qui serait le signe d'une vérité historique, nécessairement changeante en fonction de l'observateur et des politiques engagées ? Comment prendre en compte les processus d'évolution et d'adaptation constants des édifices alors que la patrimonialisation fige dans un temps donné un état matériel ? Enfin quelle signification revêt cette demande de patrimonialisation exponentielle, signe d'une déstabilisation profonde des sociétés et de leur confiance en l'avenir ?

Selon la législation française, le patrimoine concerne les édifices ou les objets mobiliers « dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire, de l'art, de la science ou de la technique, un intérêt public » (loi du 31 décembre 1913). La définition a évolué en englobant le patrimoine culturel immatériel – « pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire » (UNESCO, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 17/10/2003, art. 2.1). En quittant la sphère strictement matérielle, le patrimoine « est descendu du ciel des cathédrales et des châteaux pour se réfugier dans les coutumes oubliées et les anciennes manières de faire, dans les bonnes bouteilles, les chansons et les parlers locaux » (Nora, 1997, p. 4702). À la rencontre de ces deux entités, « les environnements sensibles n'appartiennent à aucune de ces catégories tout en y correspondant partiellement. Matériels en raison de leur nature physique mais ne pouvant néanmoins prétendre à l'unicité ; immatériels par leur caractère éphémère et discontinu mais impossibles à transmettre comme des manifestations culturelles à part entière puisqu'ils n'en sont que l'expression sensible » (Simonnot & Siret, 2011). Face à ce paradoxe, la législation demeure muette et « l'accent est mis sur les formes et les activités du patrimoine du point de vue historique, gestionnaire ou économique » (Belakehal A. & Farhi A., 2008)¹. Par ailleurs le

1. <http://fr.scribd.com/doc/74991712/La-medina-tissu-urbain-a-sauvegarder-Tlemcen-conference-internationale-sur-la-medina-13-14mai2008>

conflit entre reconnaissance collective de ce qui fait « patrimoine » et la nature nécessairement subjective de la perception des ambiances empêche toute tentative de fixation d'une mémoire sensible dans un processus de protection garant d'une certaine pérennité. Dès lors que le souvenir (mnémé) passe dans le registre d'un travail mémoriel (anamnésis), et donc d'un processus de patrimonialisation, l'ambiance s'échappe. « De l'ordre de l'informe et du vague, l'ambiance ne se présente pas comme un objet que l'on peut facilement construire ou délimiter. En remettant en cause la distinction de l'objet et du sujet, elle questionne la possibilité même de son objectivation. » (Thibaud, 2002, p. 195) Ou, pour reprendre Ricœur, « si l'on dit trop vite que le sujet de la mémoire est le moi à la première personne du singulier, la notion de mémoire collective ne peut faire figure que de concept analogique, voire de corps étranger dans la phénoménologie de la mémoire » (Ricœur, 2000, p. 3). Le glissement sémantique qui s'est opéré sur la notion même de patrimoine n'est pas étranger à cette confusion : si, selon sa première définition, le patrimoine correspond à un registre de propriété – le patrimoine individuel comme héritage par filiation –, il est devenu patrimoine culturel qui appartient à tous, soit à un « propriétaire abstrait » (Poulot, 1997).

Piégé dans un carcan émotionnel, et donc hermétique à toute tentative de distanciation ou de neutralité (Böhme, 2001, p. 52), comment trouver un terrain de conciliation sur la valeur qui serait accordée à telle ou telle condition d'ambiance ? Si l'on admet que le patrimoine est avant tout une forme de réception (Jauss, 1978), de choix opéré à un moment donné par une société donnée, toute velléité d'objectivation, et plus encore de passage à la postérité, devient un non-sens. L'absence d'objectivité de la démarche patrimoniale, sous couvert de reconnaissance historique, attribue une valeur à certains éléments plutôt qu'à d'autres, « une valeur purement artistique, indépendante de la place qu'occupe l'œuvre dans le développement de l'histoire » (Riegl, 1984, p. 39). Et c'est ce « vouloir artistique » qui conditionne la pérennité ou non d'une sélection d'objets (Choay, 1992, 2009). Cette « valeur de remémoration intentionnelle » (Riegl, 1984, p. 85) « détache symboliquement l'objet patrimonial de son contexte, le convertit en une ressource culturelle visant à perpétuer le souvenir de l'événement passé sous une forme stabilisée » (Rautenberg, 2003)². Face à la contradiction inhérente à la nature même du processus de patrimonialisation, le souhait de retenir, de conserver, voire de piéger l'ambiance d'un lieu devient absurde.

Références et vérité(s)

Si l'on admet que la conservation d'un lieu ou d'un édifice permet de sauver un état matériel et de transmettre un patrimoine en tant que bien culturel collectif, comment répondre à la demande de patrimonialisation de leurs qualités immatérielles (lumières, sons, odeurs) ? Les observations faites à partir d'opérations de réhabilitation montrent que l'amélioration du confort (thermique et acoustique, le plus souvent) modifient – dégradent pour certains – les qualités d'ambiance perçues comme des marqueurs identitaires puissants, symboles d'une époque qui a été et qui n'est plus. Peu importe que ces transformations améliorent, au fond, les qualités d'usage. L'esprit du lieu change, laissant le sentiment d'une absence et la nécessité d'une adaptation à une nouvelle configuration. En somme ce qui est tenu pour familier, normal, voire ordinaire passe dans le registre de l'extra-ordinaire et de la nostalgie lorsqu'il disparaît. C'est sur cette absence, ou la menace de la perte d'un état familier, connu et identifiant que les politiques de patrimonialisation travaillent. En cherchant à pérenniser, elles figent le lieu dans un idéal d'une supposée vérité historique, véritable leurre consistant à faire croire que l'on peut retenir l'essence d'une ambiance vécue alors qu'elle ne peut plus être perçue à l'identique. « L'histoire n'a pas pour ambition de faire revivre, mais de re-composer, de re-constituer, c'est-à-dire de composer, de constituer un enchaînement rétrospectif. » (Ricœur, 1967, p. 30)

2. http://www.culture.gouv.fr/mpe/dossiers/parutions_signalees/2003_rup_patrimoniale.htm

Si l'on considère que « l'ordinaire devient beau comme trace du vrai » et « arraché à son évidence pour en faire un hiéroglyphe, une figure mythologique ou fantasmagorique » (Rancière, 2000, p. 52), la patrimonialisation œuvre donc bien dans le domaine du symbolique à la recherche d'un idéal de vérité intrinsèque à la vie d'un lieu. Il existe d'autant moins une vérité des ambiances qu'il n'existe de vérité matérielle d'un lieu supposé se référer à un état idéal : quel état ? comment le choisir ? véridique ou représentatif de quoi (une époque, une pratique de l'espace, un usage, une qualité d'ambiance) ? Le raisonnement retombe sur la question de la référence, de la valeur dépendante d'un contexte et de sa fluctuation selon des paramètres divers. « L'ambiance, en effet, n'est jamais désincarnée : elle s'inscrit dans un contexte socio-culturel particulier. » (Thomas, 2008, p. 39) Ce qui est en jeu ici est la question de l'authenticité. En cherchant à maintenir coûte que coûte les manières de pratiquer un espace – l'animation ancestrale des rues de la médina, évoquée à plusieurs reprises dans les textes de ce congrès – ou en faisant croire à l'authenticité historique lorsqu'un bâtiment est figé dans son corset patrimonial et sorti du cadre naturel de son évolution (y compris de la destruction), on se retrouve face à une impasse. Selon Husserl, l'authenticité est ce qui se donne à voir immédiatement, tel qu'il est, sans recours à des signes ou à une forme de symbolique (Buckley, 1993, p. 400)³. Elle est de l'ordre de l'intuition. *A contrario*, l'inauthenticité serait un filtre entre l'objet et le percevant, une représentation qui transforme l'objet en son abstraction. La patrimonialisation opère de la même manière, arrêtant le temps de vie de l'objet, le détachant de son contexte et le plaçant dans la sphère de la représentativité seule. Dans ce sens, il devient d'autant plus contradictoire d'espérer sauver, malgré des vellétés et des regrets que l'on comprend aisément, l'atmosphère des lieux. Partant de cette impossibilité de figer l'ambiance, encore moins de la conserver durablement, on s'interrogera sur les processus d'évolution des lieux, soumis constamment, sur des échelles de temps plus ou moins longues, à des phénomènes de transformation et d'adaptation. On imagine que certaines ambiances ont toujours existé, permettant une mise en abîme vers les profondeurs de l'histoire du lieu. Un exemple : cette lumière et cette chaleur que je perçois dans l'édifice, l'homme du Moyen-Âge, du XIX^e siècle ou des années 1930 la percevait-il à l'identique avant moi ? Ses impressions et son émotion étaient-elles les mêmes ? Y a-t-il une vérité phénoménologique d'un lieu qui demeurerait intacte au fil du temps ? Nina Riis [D1 *Héritage sensoriel et patrimoine*] parle de cette impression d'un lieu détaché du temps – « an enveloping phenomenon that surrounds and affects our sensuous system » –, comme figé dans un passé et hermétique à toute intrusion de l'environnement extérieur immédiat. Lorsque l'édifice doit faire l'objet d'adaptations (changement d'usage ou amélioration du confort), nombreuses sont les craintes de voir disparaître la perception de cette mise en abîme (Belakehal, Makhloufi, in D1 *Héritage sensoriel et patrimoine*). Plus encore, l'irruption d'un facteur événementiel dans la vie quotidienne, perçu tantôt comme traumatique, tantôt comme une opportunité de changement positif (Duarte *et al.*, in D1 *Héritage sensoriel et patrimoine*), montre que l'évolution de l'ambiance des zones urbaines se fait au rythme des nécessités d'usage dictées par la demande politique et sociale. C'est le sens du palimpseste, tel que le décrit Noah Saïd, dans cette cartographie urbaine qui montre que l'ambiance perçue n'est qu'une sédimentation de temporalités différentes, plus ou moins perceptibles et plus ou moins pérennes (Saïd, in D1 *Héritage sensoriel et patrimoine*). À l'inverse et selon les situations (la réhabilitation d'un grand ensemble ou la requalification urbaine d'un quartier dit « sensible », par exemple), la transformation est attendue avant tout comme un changement d'ambiance, quand bien même l'intervention n'est réalisée que sur des éléments ciblés (sécurisation des entrées d'immeubles, amélioration de l'éclairage public, isolations acoustiques et thermiques). Les politiques savent habilement instrumentaliser la notion d'ambiance pour laisser espérer de profondes mutations, quand bien même ces transformations n'ont en réalité qu'un impact léger, voire insignifiant, face au poids

3. <http://id.erudit.org/iderudit/027233ar>

gigantesque de l'attente sociale en termes d'ambiance, et donc de bien-être. Il s'agit d'une forme d'a-patrimonialisation, un processus accéléré de destruction mémorielle ou de besoin d'en finir avec des représentations négatives. En cela l'ambiance est bien « un instrument de manipulation et d'influence » (Torgue, 2008, p. 402), agissant tantôt comme le catalyseur d'un choix patrimonial, tantôt comme celui d'un rejet sociétal.

Mémoire et nostalgie

La patrimonialisation en tant que reconnaissance publique et collective des objets, traces, vestiges, voire sensations, hérités du passé, est une forme de célébration. Reconnaissance de valeurs culturelles communes, reconnaissance d'une histoire collective constitutive de l'identité d'un groupe, d'une société ou d'une nation. Il y a autant d'échelles d'identification patrimoniales qu'il y a de groupes sociaux pour les signaler, les protéger et les désigner comme des symboles de leurs particularismes. C'est ainsi que l'inflation patrimoniale, bien soulignée par les historiens depuis plusieurs années, est devenue exponentielle, ralliant autant de groupes sociaux qu'il y a d'éléments patrimoniaux à distinguer de la masse informe des objets quotidiens et ordinaires. « Un savoir-faire, un moulin ou une cabane de pêcheur ne doivent plus disparaître. Entre le geste, le bâti, le langage, il n'y a pas lieu de choisir, tout est à transmettre grâce à une opération préalable de conservation » (Jeudy, 2001, p. 12). Cette inflation, que Françoise Choay observe de manière très critique, s'est traduite par la mise en valeur d'éléments autrefois anodins : le patrimoine culinaire, les traditions, les métiers, le patrimoine végétal, etc. On ne saurait faire l'inventaire de cette démultiplication patrimoniale, reflet d'un besoin d'histoire et de valeurs non rassasié, et surtout d'un besoin de reconnaissance sociale, « une manière très subtile pour des groupes nouveaux d'apparaître en se dotant d'entrée de jeu d'une grande légitimité » (Davallon *et al.*, 1997).

En France, la création d'une Direction du patrimoine au sein du ministère de la Culture et de l'Environnement en 1978 a conforté et encouragé ce besoin de rattachement à des racines identitaires, réelles ou imaginaires. Il est singulier de constater que « la valeur de remémoration intentionnelle se perd au bénéfice d'une valeur historique devenue omniprésente, envahissante » (Tornatore J.-L., 2006, p. 11)⁴. La cause et la conséquence de cette demande sont que l'industrie touristique et plus récemment le marketing urbain se sont emparés de cette opportunité économique pour favoriser le développement de lieux, d'édifices ou d'objets à valeur mémorielle. À tel point que « si forte est aujourd'hui l'emprise de la mémoire que la boulimie commémorative d'époque a absorbé jusqu'à la tentative destinée à maîtriser le phénomène ; et que, aussitôt lancée l'expression « lieux de mémoire », l'outil forgé pour la mise en lumière de la distance critique est devenu l'instrument par excellence de la commémoration » (Nora, 1997, p. 4687).

Comment expliquer cette « boulimie » commémorative ? À quels besoins correspond-elle et que signifie cette soudaine demande collective (particuliers, élus, industries) de fonder sa légitimité et son ancrage identitaire dans un patrimoine aux contours sans cesse plus flous ? On explique ce phénomène par la transition difficile qui s'est opérée entre la fin de la croissance économique dans les années 1970 et celle de la crise, correspondant à « une plongée dans les profondeurs, une rentrée en soi, une ressaisie des repères de proximité » (Nora, 1997, p. 4702). Crise économique, perte de repères matériels et de sécurité financière, mais aussi perte de repères identitaires dans une société qui favorise les échanges et la mondialisation selon un « processus planétaire de banalisation des sociétés [...] et de leur environnement » (Choay, 1992). Cette nostalgie caractéristique de l'ère post-moderne dans laquelle vivent encore les sociétés, cette déception face aux promesses sociales sous-tendues par le développement de la modernité économique d'après-guerre et qui n'ont pas été tenues

4. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00122998>

durablement, sont perceptibles dans ce besoin de solliciter l'action de la mémoire quels qu'en soient les éléments de supports (un quartier, un édifice, une ambiance) et leur possibilité de transformation en objets instrumentalisables et décontextualisés.

Ce besoin de réconfort psychique est bien analysé par Henri-Pierre Jeudy, selon qui la nostalgie envahissante que nous éprouverions serait nécessaire à un travail de deuil et constituerait « une défense contre le risque de confusion et de perte des identités culturelles » (Jeudy, 2001, p. 24). Mais, poussée à ses extrêmes, elle présenterait le risque de nous faire vivre continuellement dans la nostalgie du passé, incapables que nous serions de saisir le présent, sinon en essayant d'en faire lui-même un objet de patrimonialisation active. « La conservation devient une affaire urgente et son accélération tend à faire du présent lui-même un patrimoine potentiel prioritairement perçu dans la perspective de sa perte. Le patrimoine concerne donc tout autant une "histoire longue", celle qui donne sens à la continuité, qu'une "histoire immédiate", celle qui est relative à l'expérience des individus menacés par la perte de sens de leur propre continuité. » (Jeudy, 2001, p. 23) Agissant en tant qu'« espace compensatoire fictif » (Guillaume, 1980, p. 16), le passé en tant que valeur refuge pourrait même présenter quelques dangers en fleurant avec des idées trop conservatrices. « Dans patrimoine, on découvre qu'il y a patrie, avec tout ce que le mot a d'équivoque et d'ambigu » (Nora, 1997, p. 4703), et l'on sait combien l'histoire a déjà montré des exemples de dérive autour de cette notion.

Enfin, en mettant en exergue certains patrimoines catalogués comme tels un peu hâtivement, ou du moins sans recul critique et au bénéfice d'entreprises purement économiques, le risque est important de passer à-côté d'éléments moins directement engagés dans le circuit de l'offre et de la demande immédiate, mais porteurs d'une véritable historicité. « Je reste troublé par l'inquiétant spectacle que donnent le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire de l'influence des commémorations et des abus de mémoire – et d'oubli. » (Ricœur, 2000, p. 1) L'« emballement des espaces de références » (Fabre, 1998, p. 289), dont les ambiances font partie, nécessite un recadrage attentif fondé sur une analyse des corpus patrimonialisables ou non, et en connaissance des enjeux mémoriels propres à chaque groupe. En la matière, il ne peut y avoir de systématisation.

L'exposé montre qu'en voulant conserver une ambiance, on n'en retient, au mieux, qu'une image désincarnée. Dans la plupart des cas, l'ambiance est le dernier élément que prennent en compte les politiques de patrimonialisation déjà bien occupées à sauver, parfois *in extremis* et dans des conditions de négociation complexes, le bâti matériel. Néanmoins la préoccupation grandissante qui est manifestée autour de la conservation d'un état de vivre et de ressentir les choses témoigne du « basculement des sociétés modernes dans un nouveau régime d'historicité » (Tornatore, 2006, p. 11), en visant moins la production d'un récit historique que l'expression d'« un sentiment du passé » (Fabre, 2001). Ce déplacement de la demande affective, centré sur le patrimoine, ne peut trouver en l'état actuel des choses que des issues incomplètes, inappropriées ou maladroites.

Références

- Belakehal A. & Farhi A. (2008), Les ambiances environnementales de la médina : le patrimoine oublié, *Conférence internationale sur la médina*, actes en ligne, pp. 77-84
- Böhme G. (2001), *Asthetik. Vorlesungen über Ästhetik als allgemeine Wahrnehmungslehre*, München, Wilhelm Fink Verlag, p. 52
- Buckley P. R. (1993), La notion d'authenticité chez Husserl et Heidegger, *Philosophiques*, vol. 20, n° 2, pp. 399-422
- Choay F. (1992), *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Le Seuil
- Choay F. (2009), *Le patrimoine en questions, Anthologie pour un combat*, Paris, Le Seuil
- Davallon J. (2004), La définition juridique du patrimoine : un révélateur de sa dimension symbolique, *Museology, International scientific electronic journal*, issue 1, pp. 15-20

- Davallon J., Micoud A., Tardy C. (1997), Vers une évolution de la notion de patrimoine ? Réflexions à propos du patrimoine rural, in Grange D.-J. et Poulot D. (dir), *L'esprit des lieux, le patrimoine et la cité*, Presses Universitaires de Grenoble
- Fabre D. (1998), Conclusion de la journée du 7 janvier, in Le Goff J. (dir), *Patrimoine et passions identitaires, actes des entretiens du patrimoine*, pp. 285-296
- Fabre D. (2001), L'histoire a changé de lieux, in Bensa A. & Fabre D. (dir), *Une histoire à soi. Figurations du passé et localités*, Paris, Maison des sciences de l'homme, pp. 13-41
- Guillaume M. (1980), *La politique du patrimoine*, Paris, Galilée
- Jauss H.-R. (1978), *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard
- Jeuzy H.-P. (2001), *La machinerie patrimoniale*, Paris, Sens & Tonka
- Nora P. (1997), L'ère de la commémoration, in Nora P. (dir), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, pp. 4687-4719
- Poulot D. (1997), *Musée, Nation, Patrimoine : 1789-1815*, Paris, Gallimard
- Rancière J. (2000), *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique Éditions
- Rautenberg M. (2003), *La rupture patrimoniale*, Bernin, À la Croisée
- Ricœur P. (1967 [1955]), *Histoire et vérité*, Paris, Le Seuil
- Ricœur P. (2000), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil
- Riegl A. (1984 [1903 : *Der moderne Denkmalkultus*]), *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, Paris, Le Seuil
- Simonnot N. & Siret D. (2011), Le patrimoine sensoriel, quelques observations sur une nouvelle forme de patrimonialisation urbaine, document interne, 12 p.
- Thibaud J.-P. (2002), L'horizon des ambiances urbaines, *Communications*, 73, pp. 185-201
- Thomas R. (2008), Qualifier les ambiances architecturales et urbaines, *Faire une ambiance/Creating an atmosphere*, Bernin, À la Croisée, pp. 37-40
- Torgue H. (2008), Les enjeux des ambiances, *Faire une ambiance/Creating an atmosphere*, Bernin, À la Croisée, pp. 399-403
- Tornatore J.-L. (2006), Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale, in Meyer V. & Walter J. (dir.), *Questions de communications*, n° 3, Nancy, Presses universitaires de Nancy, pp. 515-538

Author

Nathalie Simonnot, docteur en histoire de l'architecture, est chercheur du Ministère de la Culture et de la Communication (laboratoire LEAV, ENSA Versailles, France). Ses recherches portent sur la période de l'après-guerre en France (musées, logement social, équipements culturels et administratifs), ainsi que sur la lumière artificielle.